

Le logiciel libre pour tous : l'accès est-il accessible ? (1)

Cet article ou série d'articles, on verra suivant mon inspiration, pour poser des questionnements et réflexions en marge de ma pratique professionnelle quotidienne dans un espace public Multimédia.

Lors de discussions avec les uns et les autres sur cette questions de l'accessibilité, on s'aperçoit vite qu'implicitement cette notion renvoie aux besoins spécifiques des personnes porteuses d'un handicap (physique, moteur,...). Cette accessibilité là, a été défini en 2006 comme suit par la [délégation Interministérielle aux Personnes Handicapées](#) .
Pour ma part je la résumerai sous cette forme un peu plus lapidaire:

Mettre en en oeuvre des moyens supplémentaires ou complémentaires pour permettre à tout individu d'être autonome dans son quotidien et ses choix de vie.

Formule volontairement courte et générale car elle a servi , pendant mes années de formateur d'animateurs "socio-cu", de base de discussions et d'échanges autour de la notion "d'handicap social", le risque était alors de glisser vers le terme "d'handicapé social" qui fige et catégorise un état, un statut, sensé être en évolution permanente.

Depuis que je suis arrivé dans le monde des tic et des animateurs multimédias, lorsque l'on parle d'accessibilité on parle bien entendu de l'accès physique aux locaux, à la machine, mais aussi de toutes les règles et normes sensées régir la construction des sites et services web. Au passage à signaler l'action du [centre icom](#) (du programme france d'Handicap International) spécialisé dans l'approche de l'outil informatique avec les personnes handicapées.

Bien sûr les projets et actions en faveur de l'accès (ou l'accessibilité?) pour tous au TIC et/ou en direction des publics les plus éloignés sont nombreux avec des approches différentes voir opposées (par les outils, par les usages,...).

A y regarder de plus près, on s'aperçoit que beaucoup des ces projets ont en commun l'utilisation des logiciels libres pour des motivations différentes (philosophiques, financières, techniques,...), force est de constater en tous cas que le libres a bien un rôle à jouer dans le développement des usages et l'accès pour tous.

Ce que je peux par ailleurs confirmer par l'utilisation que nous pouvons en faire à la M@ison.

Et l'accessibilité dans tout ça me direz-vous ? Etant convaincu de la nécessité de l'utilisation des logiciels libres, que je ne développerais pas maintenant*, les questions que je me pose aujourd'hui viennent plus en échos des différentes rencontres et tentatives de collaboration que j'ai pu avoir avec certains acteurs de la communauté du libre.

Si l'on veut que le plus grand nombres de personnes (le grand public) utilisent les logiciels cela veut dire qu'il faut considérer, à mon sens, qu'il y a qu'aujourd'hui, seule, une minorité avertie qui les utilisent et que le message incantatoire des associations d'utilisateurs (avancés) ne portent pas ses fruits.

Tout ça pour dire qu'à mon sens c'est la question même de "l'accessibilité de l'accès" qui est posée.

Promouvoir et mettre à disposition suffit-il pour une utilisation de masse?

Toutes les associations et autres utilisateurs du logiciel libre sont-elles partantes pour une vulgarisation de masse ou une utilisation populaire avec les efforts que cela va nécessiter en terme d'accessibilité et de médiation?

Avec un brin de provocation: Mettre à disposition un logiciel sur Sourceforge.net le rend-il accessible à tous?

* A voir sur le site des [EPM du Lyonnais](#)

- [Vous avez dit "éducation populaire et logiciels libres" ?](#)

- [Les logiciels libres au service des animateurs](#) (socio-culturels)